

## REGLEMENT DE LA COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININE U14-U17 **A 8** – SAISON 2018/2019

PAGE 1/5

### Titre

La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine organise la Coupe Nouvelle-Aquitaine Féminine U14-U17 **à 8**.

### Commission d'organisation

La Commission Régionale Féminine est chargée de l'organisation et de l'administration de cette compétition.

### Engagements

Tous les clubs, groupements et Ecoles Féminines de Football régulièrement affiliés à la F.F.F., à jour de leur cotisation, peuvent y participer. Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité. Les engagements se font via « Footclubs ». Le nombre d'équipes par entente n'est pas limité.

### Calendrier

La Commission établit le calendrier et le communique aux clubs. Elle peut, en cours de saison, reporter ou avancer toute journée qu'elle juge utile afin d'assurer la régularité sportive de la compétition.

### Qualification - Participation

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F. et de la L.F.N.A. s'appliquent à cette compétition en tenant compte des particularités précisées ci-après :

- Les joueuses de catégories U14F, U15F, U16F et U17F peuvent participer à cette compétition, à condition pour les U14F et U15F qu'elles y soient autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.
  - Ne peuvent participer à cette coupe les joueuses ayant effectué plus de sept (7) matches de Challenge National Féminin U19 ou en championnat de France Féminin de D1 ou de D2.
  - Ne peuvent participer à cette coupe les joueuses ayant pris part à la dernière rencontre officielle en challenge National Féminin U19, en championnat de France Féminin de D1 ou de D2, ou en Coupe de France Féminine, que ces équipes jouent ou ne jouent pas la même journée.
- En cas de non-respect de ces dispositions, le club fautif aura match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

### Attribution des points

Le décompte des points s'effectue comme suit :

- 3 Points pour un match gagné
- 1 Point pour un match nul
- 0 Point pour un match perdu
- -1 Point pour un match perdu par pénalité.
- -1 Point pour un forfait.

### Terrains

- le terrain doit correspondre à un demi-terrain de football à 11 ou à un terrain spécifique de 50 à 75 mètres de long sur 40 à 50 mètres de large.
- la surface de réparation est de 26 mètres de large (10 mètres de part et d'autre des poteaux de buts) sur 13 mètres dans le sens longitudinal du terrain.

## REGLEMENT DE LA COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININE U14-U17 **A 8** – SAISON 2018/2019

PAGE 2/5

### Couleurs des équipes – Ballons

Les clubs doivent se présenter sous leurs couleurs habituelles. Les gardiennes de but doivent porter un maillot d'une couleur les distinguant nettement des autres joueuses et de l'arbitre.

Les équipes en présence doivent fournir des ballons. L'emploi du ballon n°5 est obligatoire.

### Accompagnateurs et médecins

Les équipes sont obligatoirement accompagnées et dirigées par une personne licenciée, responsable, désignée par le club.

Les organisateurs doivent s'assurer de la présence d'un médecin (ou des numéros d'urgence) pour chaque journée.

### Remplacement des joueuses

Les joueuses remplacées peuvent à nouveau entrer en jeu (voir article 24 des R.G. de la L.F.N.A.). Celles-ci peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre.

Toute joueuse expulsée ne peut être remplacée.

### Nombre de joueuses

- une équipe se compose de huit (8) joueuses dont une gardienne de but et de quatre (4) remplaçantes.
- une équipe présentant moins de 7 joueuses sera :
  - déclarée battue par forfait si le fait est constaté avant le début de la rencontre
  - déclarée battue par pénalité si le fait survient en cours de partie.

### Lois du jeu

Les dispositions des lois du jeu du football à 8 s'appliquent à cette compétition en particulier les règles du hors-jeu (à partir du milieu de terrain) sauf exceptions visées ci-après :

- la gardienne de but peut relancer le ballon après l'avoir saisi des mains :
  - soit à la main
  - soit au pied après l'avoir fait rouler par terre

A défaut du respect de ces règles, l'arbitre sanctionne la faute d'un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres perpendiculairement au point où elle a été commise.

- si la gardienne saisit le ballon des mains dans la surface de réparation à la suite d'une passe volontaire, du pied, en retrait d'une partenaire ou après une touche jouée par une de ses partenaires, l'arbitre sanctionne la faute d'un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres perpendiculairement au point où celle-ci a été commise.

- pour le coup d'envoi et les reprises de jeu, les joueuses doivent se trouver à une distance minimum de 6 mètres du ballon.

- la remise en jeu du ballon suite à un coup de pied de but se fait à 9 mètres de la ligne de but de part et d'autre du point de réparation.

- le point de réparation se situe à 9 mètres de la ligne de but.

### Arbitres et arbitres-assistants

Les arbitres sont désignés par les clubs en présence.

### Feuilles de matches

Le club recevant s'engage à saisir le résultat du match (dès la fin de celui-ci) et à retourner la feuille de match à la Ligue dès le lundi suivant la rencontre.

### Forfaits

Le montant du forfait est de 46 €.

### Cas non prévus

Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par la Commission Régionale Féminine.

### Déroulement des rencontres

Le calendrier des rencontres est fixé par la Commission Régionale Féminine.

Les 31 engagées sont réparties dans 4 poules géographiques : 3 poules de 8 équipes et 1 poule de 7 équipes.

Les dates des tours sont les suivantes :

- 1<sup>er</sup> tour : 2 février 2019
- 2<sup>ème</sup> tour : 23 mars 2019
- 3<sup>ème</sup> tour : 27 avril 2019
- ½ Finales et Finale : le samedi 25 mai 2019.

La Commission précise qu'en cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse. La rencontre aura lieu automatiquement **sur ce terrain adverse**.

#### 1er Tour

Les rencontres du 1<sup>er</sup> tour sont fixées au **samedi 2 février 2019 à 15h00**. Le temps de jeu est de 2 x 35 minutes.

Les 16 équipes qualifiées pour le 2<sup>ème</sup> tour seront les vainqueurs de chaque match sec plus l'exempt. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire lors de ces matches secs, il sera tenu compte du résultat de la jonglerie pour départager les équipes.

#### 2<sup>ème</sup> Tour

Les rencontres du 2<sup>ème</sup> tour sont fixées au **samedi 23 Mars 2019 à 15h00**. Le temps de jeu est de 2 x 35 minutes.

Les 8 équipes qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> tour seront les vainqueurs de chaque match sec. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire lors de ces matches secs, il sera tenu compte du résultat de la jonglerie pour départager les équipes.

## 3<sup>ème</sup> Tour

Les rencontres du 3<sup>ème</sup> tour sont fixées au **samedi 27 Avril 2019 à 15h00**. Le temps de jeu est de 2 x 35 minutes.

Les 4 équipes qualifiées pour les ½ finales et Finale seront les vainqueurs de chaque match sec.  
En cas d'égalité à la fin du temps règlementaire lors de ces matches secs, il sera tenu compte du résultat de la jonglerie pour départager les équipes.

## ½ Finales et Finale

**Les demi-Finales et la Finale** se dérouleront **le Samedi 25 mai 2019** en un lieu qui reste à déterminer.

Le temps de jeu pour les rencontres de cette phase finale est de **2 x 15 minutes**.

*Un tirage au sort sera effectué lors du tirage du 4<sup>ème</sup> tour* : les demi-finales se dérouleront le matin (horaires restant à déterminer) comme suit :

- Match n°1 : 1<sup>er</sup> poule ? contre 1<sup>er</sup> poule ?
- Match n°2 : 1<sup>er</sup> poule ? contre 1<sup>er</sup> poule ?

En cas d'égalité à la fin du match, les équipes seront départagées par l'épreuve du « défi jonglages » effectuée avant le début de chaque rencontre (chiffres mentionnés sur les feuilles de matches).

**Match pour la 3<sup>ème</sup> place l'après-midi (horaire restant à déterminer).**

Le match pour la 3<sup>ème</sup> place opposera le perdant du match n° 1 contre le perdant du match n° 2.

**La FINALE opposera le vainqueur du match n°1 contre le vainqueur du match n°2 (horaire restant à déterminer).**

IL EST DEMANDE A TOUTES LES EQUIPES D'EFFECTUER OBLIGATOIREMENT LE DEFI JONGLERIES AVANT CHAQUE RENCONTRE (VOIR BASIC JOINT).